

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Defence Communications Division. (QD)
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III, 8C2
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Quebec Two-way Radio Network	
Solicitation No. - N° de l'invitation K0A71-123436/B	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client K0A71-123436	Date 2014-01-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$QD-017-24170	
File No. - N° de dossier 017qd.K0A71-123436	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-01-31	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Anand, Ricky	Buyer Id - Id de l'acheteur 017qd
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1075 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0636
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Le but de cette modification est de :

1. prolonger la date de clôture de cette Demande de propositions jusqu'au 31 janvier 2014 selon le préavis associé; et
2. répondre aux questions d'industrie qui suivent :

Questions d'industrie qui ont été reçues jusqu'au 13 janvier 2014

Q1. Étant donné la nature secrète des opérations, comme l'expliquent les exigences décrites à l'annexe A titrée " Énoncé des travaux " (point 7.5 NIC 5 : Casque d'écoute confidentielle pour poste bidirectionnel portatif), est-il exigé que les communications radio orales soient chiffrées?

R1. Chiffrer les communications orales serait considéré comme un atout, mais il ne s'agit pas d'une exigence du projet.

Q2. Est-ce qu'Environnement Canada souhaite acheter du matériel (radios et accessoires) ou le louer?

R2. Il est nécessaire d'acheter le matériel (radios et accessoires). Toutefois, Environnement Canada a l'intention de louer les services du réseau de communications radio tous les mois. Pour qu'une soumission soit considérée comme acceptable, elle doit proposer à la fois des biens et des services. Se reporter à l'annexe B titrée " Base de paiement " pour obtenir des précisions.

Q3. Référence : Partie 3 de la demande de proposition Section 2.5, point 2.5.3 Éléments obligatoires

Quels sont ces éléments obligatoires?

R3. Les soumissionnaires doivent présenter une description très élaborée (plan) qui se penche sur la façon dont la maintenance et le soutien continu du réseau seront fournis pendant la durée du contrat. Les soumissionnaires doivent fournir le numéro de téléphone du service à la clientèle et d'autres renseignements pertinents au cas où le client a besoin de soutien.

Les soumissionnaires doivent indiquer où la propriété intellectuelle des pièces/des composants/du matériel/etc., appartient à une tierce partie. La description doit indiquer clairement si le soumissionnaire a l'intention de proposer une solution qui a recours au

matériel d'une tierce partie (p. ex. radios et matériel auxiliaire). Les soumissionnaires doivent énumérer la totalité du matériel/du matériel auxiliaire/des composants dont la propriété intellectuelle appartient à une tierce partie et qui serviront à la solution, en particulier lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes l'équipementier du matériel informatique.

Les soumissionnaires doivent préciser clairement s'il s'agit d'un fournisseur/distributeur/etc., autorisé du matériel informatique qu'ils proposent. Les éléments à long délai sont les pièces dont le réapprovisionnement est long s'il faut les remplacer.

Q4. Référence : Partie 6 de la demande de proposition : Section 4, point 4.2 Option de prolongation du contrat L'année d'option 1 est définie comme la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2017 dans la version française de la demande de proposition. La période ne devrait-elle pas être du 1er avril 2017 au 31 mars 2018?

R4. Une erreur s'est produite dans la version française de la demande de proposition. Les bonnes dates pour l'année d'option 1 sont les suivantes telles qu'elles ont été modifiées : du 1er avril 2017 au 31 mars 2018.

Q5. Référence : Annexe A : Section 5, point 5.2.1 Installation des postes de bureau

Les postes de bureau à Québec et à Montréal nécessiteront l'installation des antennes et des passages de câbles entre le poste et l'antenne.

5.1 Connaissez-vous préalablement l'emplacement des postes, des antennes, le chemin de passage de câble et sa longueur?

R. L'emplacement général de l'installation des postes de bureau a été déterminé, mais l'emplacement final sera déterminé en fonction des propositions des soumissionnaires, qui seront soumises à l'approbation du responsable technique.

5.2 Le gouvernement du Canada va-t-il autoriser une visite de l'emplacement avant la clôture de la demande de proposition dans le but de déterminer le niveau d'effort et les exigences en matière de matériel?

R. Une visite de vérification de l'emplacement est prévue et aura lieu comme l'indiquent les renseignements suivants :

a. 105, rue McGill, Montréal (Québec) - Le 21 janvier 2014, de 9 h à 11 h 30.

- b. 1550, avenue D'Estimauville, Québec (Québec) - Le 22 janvier 2014, de 9 h à 11 h 30.

Le responsable technique et l'autorité contractante seront disponibles aux emplacements, afin d'aider les soumissionnaires pour ce qui est des exigences en matière de vérification de l'emplacement.

Les soumissionnaires intéressés doivent fournir les noms et les titres du représentant de leurs entreprises respectives à l'autorité contractante d'ici la fermeture des bureaux le 17 janvier 2014, qui sera présente au cours de la réunion de la visite de l'emplacement.

- Q6. Référence : Section 5, point 5.2.2 Installation des postes mobiles

- 6.1 Quel est le modèle de véhicules qui est utilisé à Montréal et à Québec?

R. Une liste des modèles de véhicules figure à l'annexe A.

- 6.2. Les véhicules sont-ils dans un seul garage à Montréal et Québec?

R. Tous les véhicules sont situés dans un emplacement à Montréal et à Québec; cependant, il convient de noter qu'Environnement Canada ne compte pas d'espaces pour procéder aux installations nécessaires. Un emplacement d'installation doit être fourni par l'entrepreneur et doit être approuvé par le responsable technique.

- 6.3. Le jour de l'installation, les véhicules vont-ils être dans le même endroit? Ou devons-nous nous déplacer selon la disponibilité de chaque véhicule?

R. Les installations de postes mobiles devront être planifiées afin de tenir compte des exigences opérationnelles. L'emplacement de livraison des véhicules sera approuvé mutuellement par le responsable technique et l'entrepreneur après l'attribution du contrat.

- Q7. Référence : Section 5, point 5.4 Service continu et soutien permanent

Il y aura un service continu et un soutien permanent sur nos sites de communications (Réseaux), mais est-ce que pour les biens matériels, vous aimeriez avoir une extension de garantie prolongée du manufacturier de 3 ans, ce qui vous donnerait 5 ans au total?

- R7. Environnement Canada refuse de prolonger la période de garantie de matériel. Toutes les réparations nécessaires après la date d'expiration de la garantie du fabricant seront assurées par l'entrepreneur au taux horaire proposé dans la section II : Soumission financière de la demande de proposition.

Q8. Référence : Point 7.1 NIC 1 : Poste radio numérique portatif bidirectionnel

Combien de groupes désirez-vous avoir pour vos communications?

R8. On s'attend à ce qu'Environnement Canada utilise de 5 à 10 groupes de discussion, selon ses besoins opérationnels.

Q9. Point 7.2 NIC 2 : Poste radio numérique mobile bidirectionnel de véhicule
Il est conçu pour une installation dans les véhicules, mais serait-il possible de nous dire quel genre d'installation vous désirez, car le niveau d'efforts varie selon le type d'installation (positionnement sous le tableau de bord, intégration au tableau de bord ou autres selon le type de véhicules)?

R9. Dans le parc d'Environnement Canada, il y a un mélange de véhicules marqués du logo d'Environnement Canada et de véhicules banalisés afin d'effectuer des opérations secrètes. Dans le cas des véhicules avec marquage, il serait préférable de procéder à une installation sous le tableau de bord, près du centre du véhicule. Dans le cas des véhicules banalisés, les postes doivent être installés dans un endroit caché, où la présence d'un poste n'est pas visible de l'extérieur du véhicule. Un emplacement d'installation possible pourrait être à l'intérieur de la console centrale ou encore à l'intérieur du coffret à gants. Les emplacements d'installation précis seront mis au point d'après la recommandation de l'entrepreneur soumise à l'approbation du responsable technique.

Q10. Point 7.5 NIC 5 : Casque d'écoute confidentielle pour poste bidirectionnel portatif

Il existe divers casques d'écoute sur le marché. Auriez-vous un peu plus de détails (photo, type, modèle)?

R10. Il incombe à l'entrepreneur de fournir un casque d'écoute confidentielle ou un casque d'écoute de type surveillance pouvant être lié aux postes de radio portatifs que vous avez l'intention de proposer. Jusqu'à l'attribution du contrat, Environnement Canada ne peut pas déterminer le modèle de postes qui seront utilisés et, par conséquent, de plus amples détails à cet égard ne peuvent pas être fournis pour l'instant.

De nombreuses options sont disponibles, y compris des casques câblés ou sans fil, un bouton PTT direct, etc. Il incombera à l'entrepreneur de fournir une solution qui respecte les exigences décrites au point 7.5 de l'énoncé de travail.

Annexe A

Office Location	Make	Model	Model Year	Special Notes
Montreal	Ford	F-150	2,008	Marked
Montreal	Ford	F-150	2,008	Unmarked
Montreal	Ford	F-150	2,008	Unmarked
Montreal	Dodge	Caravan	2,009	Unmarked
Montreal	Chevrolet	Express	2,009	Marked
Quebec	Ford	F-150	2,008	Marked
Quebec	Ford	F-150	2,008	Marked
Quebec	Ford	F-150	2,008	Marked
Quebec	Ford	Escape	2,008	Unmarked
Quebec	Toyota	Sienna	2,013	Unmarked

Remarques particulières

1. " Avec marquage " indique que le véhicule est étiqueté comme étant un véhicule d'Environnement Canada, et n'exige pas d'installation spéciale du poste mobile.
2. " Banalisé " indique que le véhicule est principalement utilisé pour les opérations secrètes et, à ce titre, le poste doit être installé à un endroit où il n'est pas visible de l'extérieur du véhicule. Un exemple d'un tel emplacement pourrait être à l'intérieur de la console centrale ou à l'intérieur du coffret à gants.

Tous les autres termes et les conditions restent inchangés.